



Syndicat National **F.O** des Lycées et Collèges

Section académique de Créteil

Maison des syndicats 11-13 rue des archives 94010 Créteil Cedex

Tel : 01 49 80 91 95 - 68 92 Fax 01 49 80 68 96

E-Mail : [snfolc.creteil@gmail.com](mailto:snfolc.creteil@gmail.com) Site : [www.snfolc-creteil.fr](http://www.snfolc-creteil.fr)

Créteil, le 9 janvier 2022

**Le Ministre porte toute la responsabilité  
du chaos pédagogique et sanitaire actuel :**

**GREVE LE JEUDI 13 JANVIER !**

**Pour aller exiger de lui les mesures d'urgence nécessaires !**

**La semaine de rentrée qui vient de s'écouler a été le théâtre d'une très grande confusion et d'une très grande colère dans les collèges et lycées de l'académie :** multiplication d'absences non remplacées de personnels, désordres multiples liés à une gestion impossible du énième « protocole sanitaire » pondu le dimanche soir à quelques heures de la rentrée, absences de dispositions prises pour fournir en masse et gratuitement le matériel de protection sanitaire indispensable, etc.

**Responsables, le ministre** et ses représentants qui, comme ils le font depuis trop longtemps, refusent de prendre les mesures nécessaires pour permettre la poursuite des enseignements dans des conditions respectueuses de la santé de chacun.

**Responsable le ministre, comme l'expliquent dans leur motion les collègues du lycée Jean-Rostand de Villepinte adoptée en début de semaine :** « *Cette situation ne nous étonne pas. Elle est, dans le meilleur des cas, la conséquence logique du manque d'organisation du Ministère que nous observons depuis maintenant plusieurs mois. La situation était donc prévisible : malgré deux années de revendications portées par les personnels et relayées par les syndicats, le Ministère n'a pas su mettre en place les mesures qui auraient permis de protéger les élèves, les personnels et leurs familles, [et] d'organiser des conditions d'apprentissage et d'enseignement viables. Nous aurions dû être en mesure de compter sur un recrutement massif de personnel (enseignant.es, AED, AESH, agent.es, CPE, etc.) qui aurait aidé à pallier aux absences liées à la crise sanitaire, ainsi que sur l'approvisionnement régulier et raisonné du matériel permettant de lutter contre la propagation du virus, tels que des masques chirurgicaux, des purificateurs d'air, ou l'organisation de campagnes massives de test... C'est là le résultat d'une volonté affichée du gouvernement de réduire les moyens de l'école publique et ce alors même que nous faisons face à une crise sanitaire sans précédent.* »

**Responsable, le ministre qui a refusé de procéder à un recrutement massif de professeurs, de CPE, d'assistants d'éducation, d'infirmières, de médecins scolaires...** pour alléger les effectifs dans les classes et permettre la tenue des cours dans des conditions respectant la santé de chacun !

**Responsable le ministre** qui a organisé, pour faire des économies budgétaires, **le non remplacement des collègues**, même pour des longues durées (congés maternité, départ à la retraite, etc.)

**Responsable le ministre qui a refusé de réquisitionner ou construire tous les locaux** nécessaires pour créer les classes indispensables !

**Responsable le ministre qui, avec sa réforme du bac et du lycée, a créé les conditions du chaos pédagogique que nous connaissons aujourd'hui !**

**Responsable le ministre, et les présidents du conseil régional et départemental qui ont refusé de recruter en masse les agents d'accueil et d'entretien pour assurer les missions de nettoyage et de désinfection !**

**Responsable le ministre qui s'obstine à refuser de fournir gratuitement et massivement les masques FFP2, les tests systématiques, les purificateurs d'air, etc. !**

**Responsable le ministre qui, par la voix du recteur, ose annoncer seulement 100 postes de remplacement pour les 527 collèges et lycées de l'académie, quand il reconnaît lui-même que plus de 3000 collègues sont touchés par le COVID le mardi 4 janvier, et qu'il faudrait donc recruter urgemment des milliers de professeurs !**

**Responsable le ministre qui ose profiter de cette situation chaotique pour avancer dans le démantèlement des statuts en proposant que les assistants d'éducation prennent en charge pédagogiquement les élèves !**

**Et qu'il ne donne pas comme prétexte qu'il n'y a pas d'argent ! Mis bout à bout, les fonds débloqués par le gouvernement pour les banquiers et les patrons depuis mars 2020 atteignent au total la somme de 600 milliards d'euros ! Plus de deux fois le budget de l'Etat ! De quoi doubler le nombre de tous les fonctionnaires, qu'ils soient dans les écoles ou les hôpitaux !**

Durant toute la semaine, les collègues dans les collèges et lycées se sont réunis, ont listé leurs revendications, décidé à juste titre d'actions (droits de retrait, grèves, rassemblement à la DSDEN 93 le mardi 11 janvier, lettres au recteur, etc.) pour les faire valoir.

**Si le ministre est responsable, alors c'est au ministère qu'il faut aller exiger que soient prises les mesures d'urgence indispensables, à commencer par :**

- **Le recrutement massif de personnels dans tous les secteurs**
- **Le remplacement systématique de tous les collègues absents**
- **La fourniture du matériel de protection sanitaire indispensable**
- **L'abrogation immédiate de la réforme du Bac Blanc, la fin du contrôle continu et le rétablissement dès 2022 d'épreuves terminales, nationales, anonymes, l'abrogation de la sélection à l'entrée à l'université**

**C'est pourquoi le SNFOLC Créteil appelle les collègues à se réunir dans leurs établissements, à réaffirmer leurs revendications, à décider de rejoindre la grève nationale du jeudi 13 janvier appelée dans l'unité syndicale 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré et à participer à la manifestation en direction du ministère (un parcours a été déposé auprès de la Préfecture pour un départ d'une manifestation unitaire de Luxembourg à 14h)**